

Insécurité : tout reste à faire

Louis Maurin

Alternatives Économiques n° 309 - janvier 2012

A son arrivée à l'Elysée, Nicolas Sarkozy était déjà aux commandes sur le terrain de la sécurité depuis quasiment 2002 comme ministre de l'Intérieur. Il promettait donc en 2007 de poursuivre pour l'essentiel la politique engagée. « *Des peines plancher seront instaurées pour les multirécidivistes et le droit pénal des mineurs sera réformé. Il faut d'abord rétablir la loi républicaine et mettre fin à la loi des bandes* », indiquait son programme.

Entre 2007 et 2010, les crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie sont en nette diminution : - 141 000 faits enregistrés, soit une baisse de 4 %. Le taux de crimes et délits est passé de 58,1 à 54,9 pour 1 000 habitants au cours de cette période. Mais ces données globales ont peu de signification. D'une part, il peut exister des écarts sensibles entre la réalité des délits commis sur le terrain et leur prise en compte par les autorités policières. D'autre part, des homicides aux faux en écriture, ces données regroupent un ensemble de faits dont la gravité est très diverse. Pour bien comprendre, il faut entrer dans le détail des chiffres.

Escroqueries et cambriolages en hausse

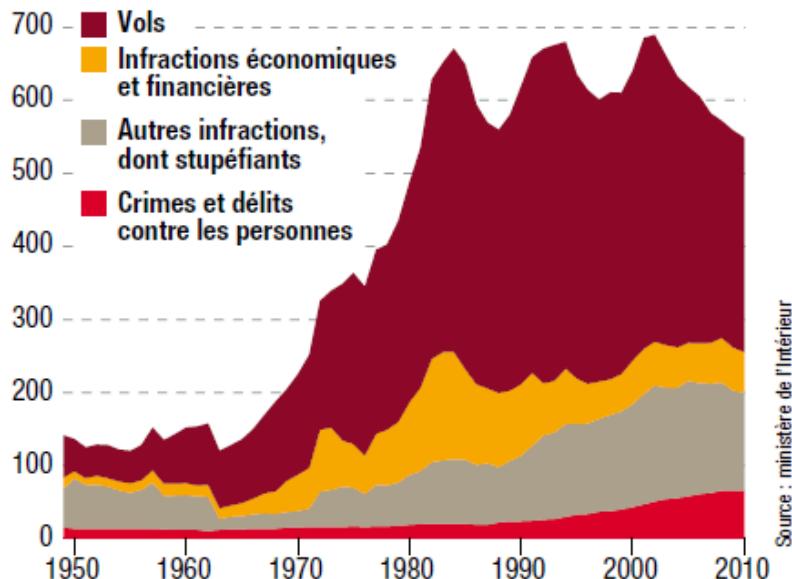
L'essentiel de la baisse des délits constatés concerne les véhicules : - 168 000 faits enregistrés pour ce seul domaine. Si rien ne s'était passé en la matière, le nombre total de crimes et délits aurait augmenté de plus de 20 000. Cette évolution résulte pour l'essentiel de la mise en service de procédés antieffraction de plus en plus efficaces. D'autres évolutions importantes, comme la baisse de l'utilisation des chèques volés (- 11 000 faits constatés), sont le résultat de transformations des modes de vie : on utilise tout simplement de moins en moins cette forme de paiement.

En revanche, les faits constatés ont augmenté dans d'autres domaines. C'est le cas notamment des escroqueries ou abus de confiance. Mais aussi des cambriolages de locaux d'habitation principale et de l'usage de stupéfiants. Tout comme la baisse des vols de voiture n'est pas vraiment imputable à une politique de sécurité plus efficace, on aurait tort de rendre le Président directement responsable de la hausse de ces délits. Le nombre de cambriolages progresse pour partie du fait de la diffusion de nouveaux biens de haute technologie : écrans plats, home cinéma... Quant aux infractions liées à l'usage de stupéfiants, leur augmentation résulte pour beaucoup d'une répression plus sévère des consommateurs de cannabis.

Statu quo depuis 2002

Au fond, la situation a très peu changé sur le terrain depuis le début du quinquennat et même depuis 2002, malgré l'agitation incessante du gouvernement, notamment sur le terrain législatif où bon nombre de faits divers donnent lieu à une nouvelle loi, plus répressive que la précédente. Les enquêtes dites de " victimation " - menées directement auprès de la population et non pas selon les données enregistrées par les forces de sécurité - ne font même pas apparaître de baisse significative du nombre de personnes déclarant avoir été victime d'un vol. Au total, entre 2007 et 2011, la proportion de personnes qui disent " se sentir en insécurité dans leur quartier ou leur village " est restée stable, passant de 19,5 % à 20 %.

Evolution du nombre de crimes et délits constatés pour 10 000 habitants



Certes, le budget de la Justice a échappé à l'austérité généralisée, mais le retard considérable pris dans l'organisation de cette branche de l'appareil d'Etat n'a toujours pas été comblé. Cela d'autant plus que la gestion très partisane et autoritaire des affaires judiciaires a profondément heurté les personnels du secteur. Quant aux prisons, le durcissement législatif et la mise en place de peines plancher ont continué à les remplir. Et les conditions de vie des détenus demeurent indignes d'un pays aussi riche. Bref, le problème de l'insécurité demeure entier.

En savoir plus

"La criminalité en France", rapport de l'Observatoire national de la [délinquance](#) et des réponses pénales 2011, par Alain Bauer (dir.), CNRS éditions, décembre 2011.
L'invention de la violence, par Laurent Mucchielli, Fayard, octobre 2011.

Article issu du dossier [Sarkozy : le bilan](#)

Louis Maurin
Alternatives Economiques n° 309 - janvier 2012

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.